

Le 22 avril 2021

À l'attention des membres du STTCISSMO-CSN-Estrie

Catégories : 2, 3 et 4



Objet : Mot de la présidente – Mandat de grève

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, nous vous avons convoqué pour une assemblée générale extraordinaire que nous tiendrons en 2 séances les 26 et 27 avril prochain afin de permettre au plus de gens possible de venir prendre acte de l'état actuel des négociations et de se prononcer sur la proposition de mandat de grève. Soulignons que tous les syndicats de la CSN provenant du secteur public seront également appelés à se prononcer sur la grève au courant des prochaines semaines.

En tant que votre représentante, je tiens à vous réitérer l'importance que vous soyez toutes et tous présents lors de cette assemblée. Il est manifeste que la réflexion de mandat de grève que nous devons faire tous ensemble est loin d'être banal. Néanmoins, il ne fait aucun doute que les propositions actuelles du gouvernement n'aideront en rien à contrer la pénurie de main-d'œuvre, qui convenons-le, est sans précédent dans nos milieux de travail !

Parlez-en aux personnes travaillant dans nos RAC qui subissent jours et après jours du TS/TSO... Sans parler des nombreux postes qui restent vacants ou non remplacés, pendant des mois, voir même des années faute d'être attractif!

Je sais que plusieurs d'entre vous peuvent penser que personnellement l'offre patronale leurs suffisent, que d'emblée ils se disent : " *Qu'est-ce qu'on peut bien faire de plus*", mais je peux vous assurer que nous avons clairement un rapport de force avec le gouvernement. Dans le cas contraire, pourquoi alors le gouvernement essaierait-il autant de nous mettre des bâtons dans les roues en nous convoquant devant les tribunaux lorsque l'on veut se mobiliser pour faire sonner l'alarme?

À propos de ce que contient la dernière offre du gouvernement, nous constatons que le gouvernement n'offre aucune solution à plusieurs des enjeux importants qui doivent être améliorés dans nos conditions de travail...

Voici quelques exemples des enjeux pour lesquels le gouvernement ne propose rien :

- La mise en place immédiate de mesures de prévention en santé et sécurité au travail
- L'évaluation du rangement salarial de plusieurs titres d'emploi
- L'attraction et la rétention du personnel
- La diminution des surcharges de travail
- L'organisation du travail
- Les exigences et les conditions d'accès aux postes pour plusieurs titres d'emploi

Sans compter les nombreux reculs que nous propose le gouvernement et qui viendraient affecter considérablement les conditions de travail de nos membres...

Voici quelques exemples des reculs proposés par le gouvernement :

- L'étalement de la semaine de travail sur 14 jours;
- Le temps supplémentaire payé après 12 heures de travail;
- Rehaussement de la semaine de travail à 40h pour le titre d'emploi de psychologue;
- Rehaussement de la semaine de travail à 37,5 h pour les titres d'emploi œuvrant auprès de la clientèle en santé mentale (ARH, psychoéducateur, travailleur social, éducateur, etc...).

Et cela n'est qu'une minime partie de l'offre en terme de recul...

D'ici la tenue de l'assemblée, nous vous invitons à faire une réflexion avec vos collègues sur l'avenir des services à la population que nous desservons. Nous pouvons être fiers d'offrir des services à une partie de la population figurant parmi les plus vulnérables de notre société... En revanche, qu'en est-il de la pérennité des services que nous donnons à cette même population si le gouvernement n'accorde aucune attention au personnel travaillant dans les services sociaux, plus particulièrement en ce qui nous concerne le personnel en réadaptation.

Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre et de pandémie, comment pouvons-nous voir la lumière au bout du tunnel si le gouvernement n'accorde pas plus d'importance à l'amélioration de nos conditions de travail...

À ce chapitre, pour ceux qui cumulent plusieurs années de service dans le réseau, permettez-vous d'avoir une réflexion sur les conditions de travail que vous aviez dans le passé en comparaison d'aujourd'hui. Avec toutes les mesures d'austérités que nous avons eues dans les dernières années, la pression omniprésente au quotidien sur la charge de travail, les changements sur l'organisation du travail, les coupures budgétaires, nos collègues qui tombent au combat et nos collègues qui ont quitté le navire en raison des conditions de travail déplorable et du manque de reconnaissance. Pour toutes ces raisons, nous nous devons de prendre une décision éclairée.

Après des années d'austérités, le Québec n'a plus les moyens de se priver d'investir adéquatement dans les services publics. Nos services publics sont et doivent demeurer une fierté pour notre société et les générations à venir. Soyons solidaires tous et toutes ensemble, et ce pour nous, pour nos familles, nos enfants et surtout l'ensemble de la population du Québec qui méritent des services publics dignes de ce nom.

Au plaisir de vous voir virtuellement en grand nombre lors des assemblées générales des 26 et 27 avril prochain !

Salutations syndicales et solidarité à toutes et à tous !

Jeanne Laliberté

Présidente par intérim

Téléphone : 450-263-1224 poste 204

Courriel : ciSSMO-csn2@outlook.com